

- Présents : M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, M. ROUX Bernard, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme LAFAGE Edith, M. DOCHE Patrick, Adjoint, M. CAUMON Patrice, Mme SAURÂT Anna, Mme SAURT Dominique, Mme FICAT Isabelle, M. BARRES Roland, M. LAPLANCHE Adrien, Mme RECHE Arianne, M. LAPEZE Yannick, M. ARNAL Jérôme, M. MEYNEN Olivier, Mme LE QUILLEC Edwige, M. BARRAU Martial.
- Absents excusés : M. MURET Jean-Luc qui a donné pouvoir à M. LALABARDE Alain, Mme BERTHOLT FRAUNIE Camille qui a donné pouvoir à M. LALABARDE Alain.
- Absents : Mme DEMON Valérie, Mme MATHIERE Stéphanie, M. LAGARD Ludovic.

Les comptes rendus des séances du 2 mars et du 2 février ont été approuvés à l'unanimité.

- Fiscalité communale

Une augmentation de 1% a été votée : foncier bâti : 35,38%
foncier non bâti : 68,39%
CFE : 15,56 % Budget

Lebreil : fonctionnement : 24 809 €
Investissement : 135 077 €

Locaux administratifs de la gendarmerie :

Fonctionnement : 21 700 €
Investissement : 18 254 €

Budget primitif :

Fonctionnement : 1 817 103€

(Augmentation de la recette impôts et taxes due au reversement de la taxe des commerces de la zone commerciale de la part de la communauté de communes)

Investissement : 1 866 021€

Ligne 2183-266 : il a été précisé que les ASVP vont être équipés de smartphone pour faciliter la verbalisation et que le lac et la tour vont être équipés d'imprimantes pour les tickets d'entrée.

Ligne 2188-368 un panneau numérique va être installé à la mairie pour l'affichage obligatoire.

Le budget est adopté à l'unanimité.

- Subvention aux associations

Une partie des subventions est soumise à la réalisation d'actions spécifiques (fête votive, spectacles...)

Budget 29 450€ et 16 300€ de subventions conditionnelles -Approuvé à l'unanimité

Modification du nombre d'adjoints

À la suite de la démission de Patrice CAUMONT de son poste d'adjoint, le nombre d'adjoints est ramené à cinq

Approuvé à l'unanimité

- Création d'un emploi saisonnier

Yohan QUEBRE occupera cet emploi pour la saison estivale

Un emploi est toujours disponible pour les 2 mois d'été à plein temps

Approuvé à l'unanimité

- Modification tarif de la tour

Suite à une proposition de l'office de tourisme, les tarifs de la visite de la tour seront les suivants : plein tarif 5€, tarif réduit 2,5€.

Il est prévu la mise en place d'une table d'orientation en cinq parties situées sur les rambardes ainsi qu'une animation musicale dans les salles d'exposition.

Approuvé à l'unanimité

- SIFA (Syndicat Intercommunal de Fourrière Animale)

Il est demandé l'approbation du conseil municipal pour la modification des statuts (suppression du prorata au nombre d'habitant, dorénavant une commune une voie).

Approuvé à l'unanimité

- Indemnité élus

Approuvé à l'unanimité

- Questions diverses

Le maire nous informe :

. Les 9 logements de « La Molle » vont revenir à la commune le 1^{er} octobre 2021,

. Les chiropracteurs ont fait une offre pour acheter le bâtiment où se trouve actuellement l'école de musique,

. La région va mettre en place une ligne de bus journalière entre Montcuq et Cahors (LIO) ainsi qu'une ligne touristique qui partirait de Cajarc via Cahors, Saint-Martial, Montcuq, le plan d'eau puis Lauzerte.

Yannick Lapèze